

L'accompagnement de fin de vie en MAS / foyer de vie / Ehpad

Intervenantes

■ Martine PELTIER - LE TEUFF

Psychologue clinicienne et formatrice à l'URFP.

Vieillesse et liens familiaux
Soins palliatifs. Éthique.

Direction

■ Daniel COUM

Psychologue clinicien, Daniel COUM dirige les services de l'association PARENTEL depuis 1995.

Secrétariat

■ Véronique MAUGET

Contact au 02 98 43 62 51 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Public

- Professionnels, bénévoles intervenant auprès d'un public âgé, aidants familiaux et/ou toute personne confrontée ou s'intéressant aux questions du vieillissement.

Objectifs

- Repérer le contexte actuel de la fin de vie des personnes vulnérables. Se donner des outils conceptuels : Juridique (les lois Léonetti), Philosophique (un abord de la notion de la vulnérabilité), Médico-social (le mouvement des soins palliatifs).
- Définir ce qu'impliquent pour les professionnels cette pratique d'accompagner jusqu'à la fin de leur vie les résidents : quelles modifications des prises en charge, quels partenariats obligés, quels engagements professionnels ainsi que l'impact psychologique de la rencontre du processus du mourir.
- Repérer les cadres institutionnels qui favorisent l'accompagnement des résidents et soutiennent les professionnels dans leur mission auprès des publics accueillis.

Problématique

- L'entrée en foyer de vie d'adultes vulnérables engage l'institution et les professionnels pour longtemps. Les adultes accueillis y sont des résidents, le foyer leur domicile où ils vivent 20, 30 ans ...jusqu'au bout de leur vie. La législation a évolué, sous la pression des associations de famille et de professionnels : elle reconnaît les adultes porteurs de handicaps en tant que citoyens ce qui leurs confèrent des droits. . Les adultes accueillis sont dépendants : dépendants d'autres qui font métier de les accompagner. L'accompagnement au quotidien se traduit par une prise en charge de leurs besoins vitaux, par un soutien de leurs liens sociaux, par une attention particulière à leur façon singulière d'être en relation avec le monde et les autres qui les entourent. Le vieillissement des adultes vulnérables pose la question de l'accompagnement de leur fin de vie dans un contexte législatif défini (loi Léonetti).
- Comment penser la fin de vie des résidents des foyers de vie et des foyers d'accueil médicalisé ? Que se passe-t-il lorsque le corps défaille, annonceur d'un mourir possible ? Comment le résident peut-il appréhender la fin de sa vie ? De quel accompagnement physique et relationnel a-t-il alors besoin ? Comment l'institution s'engage-t-elle auprès de celui qui va mourir ? Quelle place pour les familles, quel rôle de leurs représentants ? Comment accompagner en tant que professionnel ce dernier temps de la vie du résident ? Comment penser sa possible disparition, comment appréhender le corps malade, l'esprit qui s'éteint ? Comment aussi être attentif aux mouvements émotionnels que la proximité de la fin d'une vie fait résonner en chacun ? Enfin s'agira-t-il de finir sa vie au foyer, à l'hôpital, accompagné par l'équipe du foyer mais aussi parfois d'un réseau de soin, de bénévoles... ?

Méthodologie

- Apport de connaissances législatives.
- Apport de connaissance sur le processus de la fin de la vie.
- Apport d'exemple de situations concrètes : au domicile, en institution ou à l'hôpital
- Le travail en réseau
- Echanges à partir des pratiques et des expériences des participants à la formation.

Déroulement

- Durée : 1 jour
- Dates et lieux : 4 avril 2016 à BREST – 10 octobre 2016 à RENNES
- Tarif : 160 € par participant pour un groupe de 8 à 12 personnes